

Caen, le 9 décembre 2011

C.T.L. du 9 décembre 2011 : compte-rendu

Liminaire des représentants FO-DGFIP :



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section du Calvados

CTL du 9 décembre 2011 : liminaire

Monsieur le Président,

Le comité technique qui se réunit ce jour inscrit une petite révolution dans les échanges entre direction et organisations syndicales. Il voit l'apparition de nouvelles règles de fonctionnement et marque la fin du paritarisme.

A cette occasion, les représentants FO-DGFIP souhaitent vivement que la direction locale présente très rapidement un règlement intérieur qui fixe clairement les modalités de fonctionnement de cette instance modifiée.

Les représentants FO-DGFIP tiennent notamment à ce que les règles de prise de parole soient respectées et rappelle qu'à l'issue des élections professionnelles du 20 octobre dernier, leur organisation est arrivée première dans le département du Calvados avec plus de 40% des voix dans un scrutin très représentatif, où 86% des agents de la DGFIP ont exprimé un choix.

FORCE OUVRIERE est par ailleurs devenu le premier syndicat dans la fonction publique d'Etat.

Les représentants FO-DGFIP feront comme ils l'ont toujours fait et avec plus de force encore, tout ce qui est en leur pouvoir pour faire avancer les légitimes revendications de FORCE OUVRIERE pour l'obtention du gagnant gagnant promis par la direction générale pour tous les agents.

Aux signataires des accords de Bercy, FORCE OUVRIERE a refusé de parapher un tel texte, qui pensaient éteindre la voix de FORCE OUVRIERE, les représentants FO-DGFIP, représentants de tous les personnels sans exception, disent clairement que FORCE OUVRIERE est et restera incontournable pour porter haut et fort les revendications pour le mieux être des agents et la protection de l'ensemble des missions de la DGFIP.

Le C.T.L. a été réuni le 9 décembre 2011 avec, pour ordre du jour, les principaux sujets suivants :

1. **Bilan de l'accueil physique de Caen-Délicrande**
2. **Ponts naturels 2012**
3. **Révision des valeurs locatives foncières des locaux professionnels**
4. **Basculement de la comptabilité de l'Etat dans CHORUS**
5. **Questions diverses**

JE-NOUS-TOUS FO!

1. Bilan de l'accueil physique de Caen-Délicivrande – Pause méridienne

Les représentants FO-DGFiP ont soulevé les difficultés qui ne manqueront pas de survenir en cas de fermeture au public le midi :

- Apurement de la file d'attente. Apurement à rapprocher de la durée moyenne des entretiens (11 mn pour l'assiette, 6 mn pour le recouvrement)
- Effet de remplissage juste avant midi.
- Répercussions aussi sur le nombre d'appel téléphoniques.
- Un délai restant, insuffisant pour les collègues de l'accueil pour prendre leur pause méridienne.

Les représentants FO-DGFiP ont rappelé que cette modification d'ouverture ne recueillait pas un avis unanime des agents concernés et constituait un nouveau recul du service rendu aux usagers. Ils ont demandé à ce que soit revu le protocole de fonctionnement de la cellule accueil, notamment sur la question des renforts.

VOTE : 100% CONTRE : le CTL sera reconvoqué sur ce même sujet.

2. Ponts naturels 2012

Comme chaque année, les représentants FO-DGFiP ont réalisé un sondage auprès des agents qui a recueilli près de 400 réponses individuelles et collectives. Le nombre de réponses démontre combien ce sujet est particulièrement sensible. Malgré l'aspect contraignant les représentants FO-DGFiP rappellent l'attachement des agents aux ponts naturels

Le Classement des agents a été le suivant :

- 1) Noël
- 2) Jour de l'an
- 3) Ascension
- 4) 1^{er} mai
- 5) 8 mai
- 6) Toussaint

L'ascension n'était pas proposée par la Direction. Au vu des préférences marquées des agents, les représentants FO-DGFiP14 ont souhaité que le 18 mai remplace le 2 novembre initialement proposé par la direction qui a répondu favorablement à leur demande.

Les 4 ponts naturels finalement retenus sont :

- 1) 30 avril
- 2) 18 mai
- 3) 24 décembre
- 4) 31 décembre

VOTE des représentants FO-DGFiP : POUR

3. Révision des valeurs locatives foncières des locaux professionnels

Ce dispositif national prévoit une révision des situations actuelles; et un système de mise à jour permanent des évaluations permettant de prendre en compte les évolutions du marché. Les questions techniques et pratiques des représentants FO-DGFiP portant sur la mise en œuvre du dispositif au plan local et les moyens alloués sont restées sans réponse. La direction a pris note de nos observations, mais assure avoir tenu compte des expérimentations et attend des directives nationales pour affiner son dispositif.

4. Basculement de la comptabilité de l'Etat dans CHORUS

L'achèvement complet du déploiement de Chorus doit intervenir au 1er janvier 2012. Cette dernière étape consiste à tenir la comptabilité de l'Etat et à supprimer de ce fait les applications comptables actuellement existantes (CGL, TCC et NDC). Cette bascule ne concerne que les services de direction teneurs de comptes, et donc pas les postes comptables (DDR3 et MEDOC subsistent pour le moment).

Les représentants FO-DGFiP ont fait part de la double inquiétude des agents du service comptabilité :

- Inquiétude lors de la phase de basculement
- Inquiétude pour l'avenir de leur métier.

Pendant la première quinzaine de janvier, les agents de la comptabilité vont devoir assurer la continuité dans CGL pour les opérations 2011 et démarrer dans CHORUS pour l'exercice 2012. Les représentants FO-DGFiP ont demandé à la direction quels étaient les moyens de renfort prévus. **Malgré l'imminence du basculement, les guides de procédure sont toujours en cours de validation !!!**

Le portail collaboratif "Diapason" créé pour accompagner les utilisateurs à la mise en place de Chorus est inconnu du service "Comptabilité". Pourtant il serait de nature à aider et rassurer les agents.

Les représentants FO-DGFiP ont regretté que la formation "Chorus" ne corresponde pas aux attentes des agents mais aussi des formateurs locaux :

- Absence d'études de cas concrets
- Absence de réponse aux interrogations des formateurs locaux.
- Méconnaissance du métier des agents de la comptabilité par les consultants de Cap Gemini chargés des formations.

A moins d'un mois du basculement, les agents du service comptabilité revivent les mêmes errements que leurs collègues du service de la dépense en 2009. Les représentants FO-DGFiP s'étonnent que les leçons du passé n'aient pas été tirées.

5. Questions diverses

Les représentants FO-DGFiP ont souhaité notamment que la direction diffuse dès le début d'année la note de congés 2012 et ont demandé une harmonisation des remboursements de frais de déplacements, les mêmes règles n'étant pas appliquées dans les deux filières. En l'absence d'information générale envers les agents, on assiste à un traitement différencié.

Dans la mesure où la fusion, devait être selon la direction générale du "GAGNANT GAGNANT", les représentants FO-DGFiP14 demandent une harmonisation par le haut ainsi que la revalorisation des barèmes appliqués.

Les délégués FO-DGFiP en C.T.L.

**Bruno GILBERT - Françoise DIMICOLI - Géraldine TANQUEREL - Pierre VAUTIER
Frédéric GABRIELLE - Eric GRANDMOUGIN - Marie-Claire AUBRY - Nathalie BLANCHOT**

**Si ce compte-rendu suscite interrogations ou demandes de précisions,
ne pas hésiter à prendre contact**

par mail (fo.drifip4@dgifip.finances.gouv.fr) ou par tél. au 02-31-38-34-61.